

---

## INVENTAIRE COMMUNAL DES MARES ET AMPHIBIENS

Entre mars et juin 2023, **un inventaire des mares et des amphibiens** sera réalisé sur votre commune par **France Nature Environnement Loire**, association visant à protéger la biodiversité ligérienne. Dans le cadre de sa convention avec le Conseil Départemental de la Loire, l'association a déjà inventorié 7557 mares sur 148 communes depuis 2004. Cela permet un apport de connaissances ainsi qu'une meilleure préservation de ces milieux naturels et de leurs occupants, qui possèdent de forts intérêts environnementaux.

Cet inventaire sera réalisé en journée et en soirée par Pierre, un stagiaire en Licence professionnelle. N'hésitez pas à venir discuter avec lui si vous avez des questions.

Si vous avez d'autres questions, ou que vous souhaitez transmettre vos observations d'amphibiens, n'hésitez pas à contacter Emilie JOLY ou Mélanie HIGOA, chargées de missions milieux naturels à France Nature Environnement Loire au 04 77 27 86 40 (Poste 6), ou par e-mail : [emilie.joly@fne-aura.org](mailto:emilie.joly@fne-aura.org) ou [melanie.higoa@fne-aura.org](mailto:melanie.higoa@fne-aura.org).

Vous trouverez ci-dessous, deux pages d'informations complémentaires concernant les mares et les amphibiens.

## ***Les mares : des systèmes aux multiples fonctions***

Ces petites entités de notre paysage, par leur aspect parfois peu attractif, sont considérées comme des habitats de faible « valeur ». Cependant, il faut savoir qu'elles constituent une grande partie des zones humides continentales, et assurent des fonctions qui nous sont indispensables.

Leur valeur écologique doit d'être revue à la hausse, car elles renferment une grande richesse spécifique (faune et flore). En réseau ou isolées, elles contribuent au maintien des populations d'amphibiens, d'invertébrés et de flore, en leur procurant refuges, alimentation et sites de reproduction.



Les mares ont toujours fait partie du paysage français. Elles garantissent des services d'une grande valeur, tels que :

- L'abreuvement du bétail, en constituant des réservoirs d'eau, pouvant aussi servir de réserves incendies ;
- La régulation des niveaux d'eau, lors d'épisodes orageux par exemple ;
- La préservation des sols, en limitant les effets du ruissellement ;
- L'épuration des eaux, en captant et filtrant les polluants tels que le phosphore ou l'azote. Certains végétaux présents dans les mares sont capables de dégrader ces polluants.

### ***Les amphibiens : des espèces en danger***

Malgré les textes en vigueur visant à protéger nos amphibiens, leurs populations sont en déclin sur le territoire français. Près d'1 espèce sur 4 risque de disparaître à cause de la destruction et la fragmentation de leurs habitats, la pollution des eaux, des sols, de l'air, ainsi que leur écrasement sur les routes.



La conservation de ces animaux à l'échelle locale est donc une priorité, car ils assurent des rôles importants pour notre environnement. En effet, ces derniers sont de grands consommateurs d'insectes, dont les moustiques, et constituent des bio indicateurs sur l'état de santé des milieux naturels.